

Politique

L'Europe veut des bébés, pas des migrants

La lutte contre l'immigration est une fois de plus au menu du Conseil européen réuni ce jeudi et vendredi à Bruxelles, avec un Pacte de la migration qui restreint les entrées et facilite les expulsions. Sans un mot sur le besoin de travailleurs d'une Europe en panne de bébés.

Un salon de thé à Varsovie début octobre, capitale d'une Pologne alors encore sous le pouvoir ultranationaliste et xénophobe de Jaroslaw Kaczynski. Derrière le comptoir, une Ukrainienne, en cuisine, un Azéri et un Turc... Maciej Wituski, président de l'union patronale Lewiatan, en sourit presque : « Il y a dix ans, vous ne trouviez que des Polonais dans les rues de Varsovie. Maintenant, prenez le taxi, il parlera russe, parce qu'il vient du Kazakhstan ou de l'Ouzbékistan ! En un an, le pays a accueilli 250 000 migrants non-européens. » Cela sans compter les Ukrainiens, près d'un million avant la guerre, encore autant depuis.

Les élections contre l'immigration

La Pologne, en pleine forme économique, a besoin de bras. Car depuis 2019, sa population a diminué de 250 000 habitants. Mais le parti de Jaroslaw Kaczynski a mené la campagne

législative contre « l'invasion migratoire » qu'imposerait l'Union européenne. C'est la grande hypocrisie européenne. L'Union se cadennasse toujours davantage depuis la crise migratoire de 2015, qui avait vu débarquer plus d'un million de migrants supplémentaires. Les élections se gagnent désormais sur des programmes anti-immigration ayant recueilli plus de 42 % des suffrages. Voyez l'Allemagne : en 2015, dans la crise, Angela Merkel affirmait placidement « wir schaffen das » (on va y arriver), mi-octobre, son successeur Olaf Scholz s'alarmait : « Il y en a trop, nous n'y arriverons pas ».

Un Pacte de fermeture

Résultat, le Conseil européen va entériner ce jeudi un Pacte de la migration et de l'asile dont la seule logique est de réduire le nombre de migrants dans l'Union. Pas question de traiter les besoins en migration de travail au niveau européen. De fait, la nouvelle présidente du conseil des ministres d'Italie Giorgia Meloni, issue de l'extrême droite, a pour l'essentiel imposé ses vues à l'UE. Et pourtant toute l'Europe est, à l'image de la Pologne, à la recherche

de travailleurs. L'Allemagne veut de faciliter l'accès à l'emploi des demandeurs d'asile. Et l'Italie de Giorgia Meloni a triplé les quotas d'accueil de travailleurs non-européens à 82 000 par an, souligne une étude de Pierre Farineau pour la Direction du Trésor. Mais la dirigeante italienne préfère mettre l'accent sur un autre aspect de sa politique, le soutien aux familles. Le budget présente cette semaine engage un milliard d'euros pour aider les mères de deux enfants et plus qui travaillent, étendre le congé parental et augmenter les allocations à partir de deuxième enfant.

Le modèle hongrois

Son modèle est Viktor Orban, qui se vante d'avoir fait remonter le taux de fécondité de la Hongrie à près de 1,6. Tous les deux ans, il organise à Budapest un « sommet démographique » réunissant les droites radicales d'Europe, avec cette année Giorgia Meloni en vedette. Mais la politique familiale ne marche pas toujours : la Pologne, qui a suivi cette voie, garde un taux très bas de 1,39 enfant par femme.

Et la France ? Un taux de natalité record en Europe (1,83, mieux que la Roumanie ou l'Irlande) permet au gouvernement d'affirmer qu'il n'y a pas de problème. Il refuse ainsi tout

Le Conseil européen va entériner ce jeudi un Pacte de la migration, dans lequel il ne sera pas question de traiter les besoins en migration de travail de l'Union européenne.

Photo Sipa/Antonis Nikolopoulos



lien entre les régularisations prévues dans le projet de loi (*lire par ailleurs*) et la question démographique : « Nous avons encore 7 % de chômeurs », balia le ministre du Travail Olivier Dussopt. Pourtant, la remi-

se en chantier du congé parental « s'inscrit dans un contexte de baisse de natalité dans notre pays », reconnaît le gouvernement. Question de temps, sans doute.

● Francis Brochet

En France, un projet de loi en tension

Faut-il faciliter par la loi la régularisation d'étrangers employés dans des métiers qui peinent à embaucher, dits « en tension » ? La mesure devrait concerner moins de 10 000 personnes chaque année, selon le ministère du Travail.

Mais bientôt un an après la présentation du projet de loi sur l'immigration par le tandem Darmanin-Dussopt, ministres de l'Intérieur et du Travail, et à deux semaines de son arrivée devant le Sénat, la question n'est toujours pas tranchée. Et mardi encore, la Première ministre et son ministre de l'Intérieur se déchiraient publiquement sur le sujet.

Les commis de Thierry Marx

La mesure est portée par Olivier Dussopt et l'aile gauche de la majorité, et par une



Gérald Darmanin, Olivier Dussopt et Élisabeth Borne, trois voix pour un projet. Photo Sipa/Nicolas Messyasz

frange du monde économique. Le patron du syndicat des restaurateurs (Umih) Thierry

Marx affiche ainsi la nécessité de régulariser cuisiniers et commis de cuisine.

La part des titres de séjour attribués pour un motif économique est de plus en plus élevée, constate Jean-Christophe Dumont (OCDE) dans *L'Opinion* : 52 570 l'année dernière, hors renouvellement, contre 16 000 il y a dix ans. Dans cet ensemble, à la fois 19 000 étrangers très qualifiés obtenant un Passeport Talent et 10 000 saisonniers.

La régularisation est mollement défendue par le ministre de l'Intérieur et l'aile droite de la majorité. Elle est surtout rejetée par Les Républicains (LR), décisifs pour l'obtention d'une majorité à l'Assemblée, au nom d'un possible « appel d'air » pour d'autres migrants.

L'aide médicale menacée

La solution ? Garder le principe de la régularisation, mais en le sortant de la loi pour le faire passer par une circulaire

ou des décrets. Élisabeth Borne l'aurait proposé lundi soir au sénateur (LR) Bruno Retailleau, mais sans en prévenir Gérald Darmanin - d'où le tumulte mardi. Le gouvernement aurait ainsi la réalité de la mesure sans l'affichage politique.

On en saura plus d'ici le 6 novembre, au Sénat. Mais la polémique sur « l'article 3 » tend à faire oublier le reste du texte : obligation de maîtrise du français pour une carte de séjour, accélération des procédures de refus de l'asile, facilitation des expulsions d'illégaux (*lire par ailleurs*)... Et s'il n'y a pas à ce stade d'article sur l'aide médicale de l'État, qui bénéficie aux étrangers sans papiers, le ministre de l'Intérieur s'est dit ouvert à son réexamen - sa suppression est réclamée de longue date par la droite et l'extrême droite.

● F. B.